



BUCHINGER & RUBIN
— AVOCATS —

CORONAVIRUS : OUVERTURE D'UNE ENQUETE PRELIMINAIRE APRES LE DECES D'UN RESIDENT D'UN EHPAD DES HAUTS-DE-SEINE

La cousine d'un résident décédé à 80 ans du Covid-19, a déposé une plainte pour « homicide involontaire », « mise en danger de la vie d'autrui » et « non-assistance à personne en danger ». De plus en plus de familles endeuillées saisissent la justice.

Une enquête préliminaire a été ouverte par le parquet de Nanterre à la suite d'une plainte pour homicide involontaire déposée par sa famille d'un résident d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) de Chaville (Hauts-de-Seine), mort des suites du Covid-19, a indiqué, lundi 11 mai, le parquet.

Cette enquête a été ouverte le 24 avril à la suite de la plainte pour « homicide involontaire », « mise en danger de la vie d'autrui » et « non-assistance à personne en danger » déposée par la cousine d'un résident de l'Ehpad Villa Beausoleil, décédé le 25 mars à 80 ans, a indiqué le parquet, confirmant une information de 20minutes.

Avant Nanterre, le parquet de Grasse avait également ouvert une enquête préliminaire, après réception d'une salve de plaintes de familles de résidents décédés à l'Ehpad La Riviera de Mougins.

« Manque de gestes barrières »

« Ça signifie que le parquet, qui a l'opportunité des poursuites, considère que ces plaintes sont tout sauf fantaisistes », a déclaré auprès de l'Agence France-press (AFP) Fabien Arakelian, avocat de la famille du défunt et également de plusieurs familles en France, dont celles de Mougins. Dans sa plainte, la cousine du résident de Chaville s'indigne du manque d'information sur l'état de santé de son proche.

La parente rapporte également un « manque de gestes barrières », « d'hygiène » et de « mesures sanitaires », avant le début du confinement des résidents, le 17 mars. Elle s'insurge aussi du risque pris par l'organisation d'un déjeuner dans un restaurant de Versailles, auquel son cousin a assisté, début mars. L'enquête a été confiée au commissariat de Sèvres.



BUCHINGER & RUBIN
— AVOCATS —

Création d'un collectif de familles endeuillées

Le parquet a également reçu une autre plainte, concernant l'Ehpad Korian de Clamart. Elle est actuellement à l'étude et le parquet n'exclut pas de les regrouper. Depuis le début de l'épidémie de covid-19 en France, de plus en plus de familles endeuillées saisissent la justice pour dénoncer des manquements dans la prise en charge de leurs proches.

Début mai, certaines familles se sont réunies dans une association baptisée « Collectif 9 471... », en référence au nombre de morts recensés dans les Ephad le 5 mai 2020, jour de la création de l'association.

« Face à l'hécatombe de morts dans les Ehpad depuis le début de la crise sanitaire, les familles de victimes s'organisent en créant une association (...) dont l'objet est l'accompagnement et la défense des familles de victimes décédées », selon le communiqué de presse transmis à l'AFP par sa présidente, Olivia Mokiejewski